

---

<b>Membres en exercice:</b>	<b>Séance du 19 janvier 2018</b>
11	Le 19 janvier 2018 l'assemblée régulièrement convoquée le vendredi 12 janvier 2018, s'est réunie sous la présidence de Evelyne ALRIVIE-CHANTELOT
<b>Présents :</b> 9	<b>Sont présents:</b> Evelyne ALRIVIE-CHANTELOT, Annie MAZET-RIVIERE, Jean-Louis LARAGÉ, Daniel TAURAND, Jean-Pierre LAVAL, Pierre DURAND, Jérôme LACAM, Charles COSNEAU-TADDEI, Sylvain DIAZ
<b>Votants:</b> 10	<b>Représentés:</b> Annie GLEDINES
	<b>Excuses:</b>
	<b>Absents:</b> Serge LAVERGNE
	<b>Secrétaire de séance:</b> Annie MAZET-RIVIERE Annie MAZET-RIVIERE

---

## COMPTE-RENDU

Le compte- rendu du Conseil Municipal du 6 décembre 2017 est approuvé à l'unanimité.  
Annie Mazet-Rivière est désignée secrétaire de séance.

Objet: Consolidations des maçonneries extérieures de la Tour: plan de financement - DE 2018 001

Madame le Maire rappelle la délibération du 13 octobre 2017 concernant le choix des entreprises suite à la procédure d'appel d'offres. Le montant des travaux s'élève à 205 093.80 €.

A cela s'ajoutent les honoraires techniques qui sont revus à la baisse vu le montant du marché inférieur aux prévisions: 10.5 % de 205 093.80 €, soit 21 534.85 € HT pour l'architecte du patrimoine Gaëlle DUCHENE.

Un coordonnateur SPS ( coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé) a également été sollicité. Le choix s'est porté sur le cabinet A2C à Gourdon pour un montant de 1 980.00 € HT.

Le total de l'opération: travaux + honoraires techniques s'élève donc à 228 608.65 € HT.

### **Plan de financement:**

Subvention ETAT: 40% des dépenses HT:	91 443.46 €
Subvention Région: 20 %	45 721.73 €
Subvention Département: 15 %	34 291.30 €
Réserve parlementaire M. Requier	4 000 € (tranche 1)
Autofinancement:	53 152.16 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal: Pour:8 Contre:0 Abstention:2  
autorise Madame le Maire:

- à solliciter les subventions auprès des différents organismes
- à avoir recours à l'emprunt pour couvrir les besoins de financement et à une éventuelle ligne de trésorerie dans l'attente du paiement des subventions
- à signer tout acte et document nécessaires au bon déroulement de cette opération.

### Informations diverses:

#### **CIAS:**

Mme le Maire informe l'assemblée de la mise en place d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale à CAUVALDOR, dont l'intervention se divisera en 2 grands volets:

- un volet "personnes âgées" : gestion d'EHPAD, de résidences autonomes...
- un volet "précarité": gestion d'aides administratives, financières...

Dans le cadre de la mise en place du CIAS, il nous est demandé de désigner un référent "Social", qui a une bonne connaissance de la commune et de ses administrés, qui sera le relais entre les habitants de la commune et l'organe décisionnel du CIAS. Ce référent peut être élu ou non. L'assemblée se donne quelques jours avant de désigner son référent.

**SMIVU:** le SMIVU est officiellement dissous au 1er janvier 2018. La Communauté de Communes CAUVALDOR est désormais compétente pour la voirie. Les biens, agents du SMIVU sont transférés à CAUVALDOR. L'excédent sera à affecter, peut-être que du matériel de voirie sera acheté.

**FIBRE:** les travaux de câblage sont en cours, la route du Pont du Bois est en circulation alternée le temps des travaux, le chantier est mobile.

Fait à Teyssieu le 22 janvier 2018

Le Maire, Evelyne ALRIVIE-CHANTELOT

